Image not found or type unknown

Achat d'une voiture entre partculiers, vient de tomber en panne

Par **rueff hubert**, le **04/05/2018** à **19:00**

Bonjour,

Ma fille a acheté une Peugeot 3008 Peugeot il y a 3 mois, à 80.000 km sur le compteur. Elle a parcouru 4.000 km avec et le moteur vient de lâcher.

L'ex propriétaire avait fait changer le turbot peut de temps avant la vente par un professionnel de la marque. D'après le dépanneur, ce seraient les bielles qui seraient la cause, que le moteur soit HS. Il faudrait changer le moteur complet. Es-ce que j'ai un recours ? valeur à l'achat 10 000 €.

D'après mes renseignements, il y en aurait pour 5000 € de réparations.

Merci d'avance pour les conseils.

Par **Visiteur**, le **05/05/2018** à **07:52**

Bonjour,
Si le bas moteur est en apparemment en cause, pour envisager une action, il faudra l'intervention d'un expert et celle d'une avocat spécialisé...
Tentez un arrangement amiable avec le vendeur.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés